

«Rien n'est permanent,
sauf le **CHANGEMENT.**»

Rapport de Gestion 2019 *light*



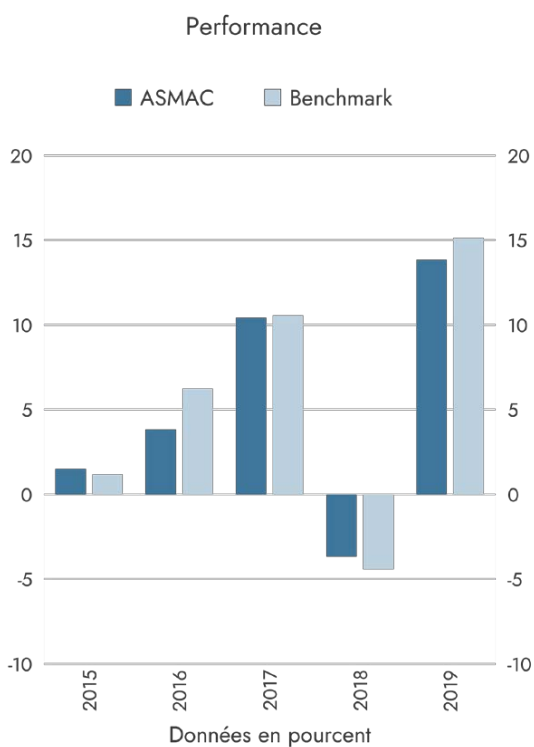
Vorsorgestiftung VSAO
Fondation de prévoyance ASMACH



«Nous sommes responsables non
seulement de ce que nous faisons
mais également de ce que nous
ne faisons pas.»

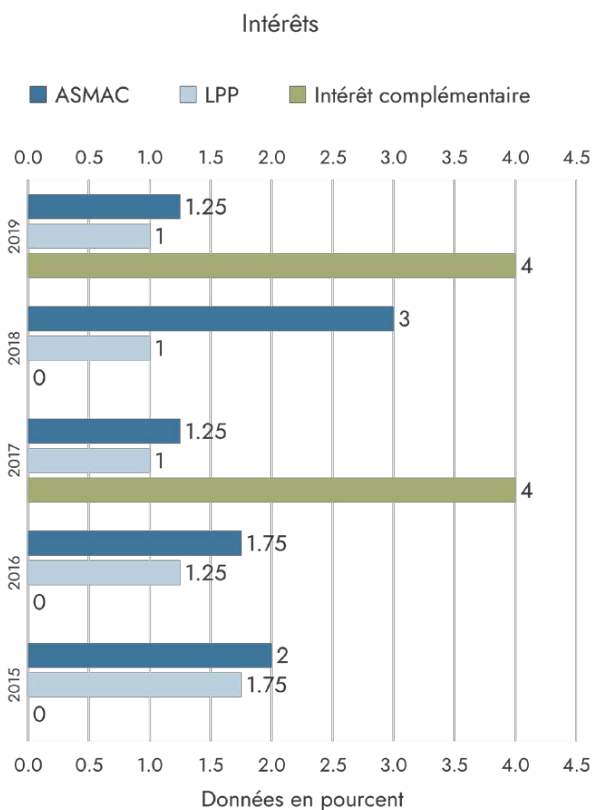
(Molière, comédien et dramaturge français)

Préface



Rétrospective

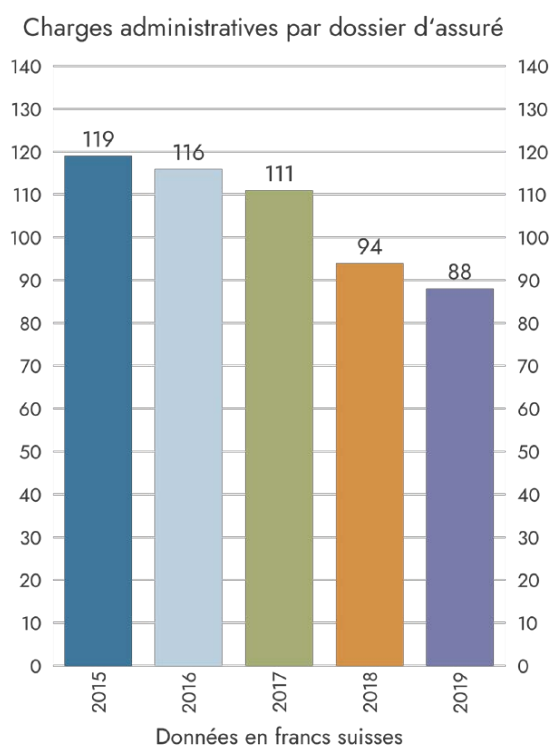
L'année de placement 2019 a démarré dans des conditions défavorables. La guerre commerciale interminable entre les Etats-Unis d'Amérique et la Chine ainsi que les incertitudes autour du Brexit sont les raisons pour lesquelles les investisseurs ont fait preuve de retenue en début d'année. Les abaissements du taux directeur et le programme d'acquisition d'obligations de la réserve fédérale américaine et de la banque centrale européenne ont enflammé, dans le sens positif, les marchés de placement au cours de l'année du rapport, ce qui a mené les bourses à des niveaux record à la fin de l'exercice annuel. La Fondation de prévoyance ASMAC a également profité de ce niveau élevé: cela s'est reflété dans la performance de 13,84 pourcent au 31 décembre 2019.



En raison de l'excellente performance et fidèle au proverbe de Molière, le Conseil de fondation a décidé, non pas de ne rien entreprendre, mais de faire participer les personnes assurées à ce résultat positif: il accorde un intérêt complémentaire unique de quatre pourcent sur le capital épargne vieillesse disponible, ceci en complément à l'intérêt réglementaire déjà défini pour l'année 2019 de 1,25 pourcent. L'intérêt pour l'année 2020 a en outre été défini à trois pourcent, dont 1,50 pourcent sont déjà réservés en tant que provision pour les améliorations de prestations au 31 décembre 2019.

Après rémunération de l'intérêt des capitaux d'épargne vieillesse, constitution des provisions techniques nécessaires et constitution de la réserve de fluctuation de valeur à pleine hauteur, subsistent dans le compte annuel des fonds libres de plus de 14 millions francs suisses. A la fin de l'année, la fondation indique un taux de couverture de 112,5 pourcent.

A l'occasion des trois séances réalisées au cours de l'année 2019, le Conseil de fondation a revu et révisé l'ensemble des règlements et a, en particulier, adapté le règlement de fondation. L'ensemble des modifications ainsi que les règlements sont à disposition et peuvent être téléchargés depuis notre site internet www.fondation-asmac.ch. La stratégie de placement a également été revue et adaptée à l'aide d'un conseiller externe; elle est en vigueur, avec les nouveautés, depuis le 1er janvier 2020.



Par la conscience des coûts de la Fondation de prévoyance ASMAC, la tendance à la minimisation des coûts de ces dernières années a pu être maintenue, ceci sans qu'il y ait à déplorer de perte de qualité. Les frais administratifs par dossier d'assuré/e s'élèvent à 88 francs suisses (l'année précédente à 94 francs suisses).

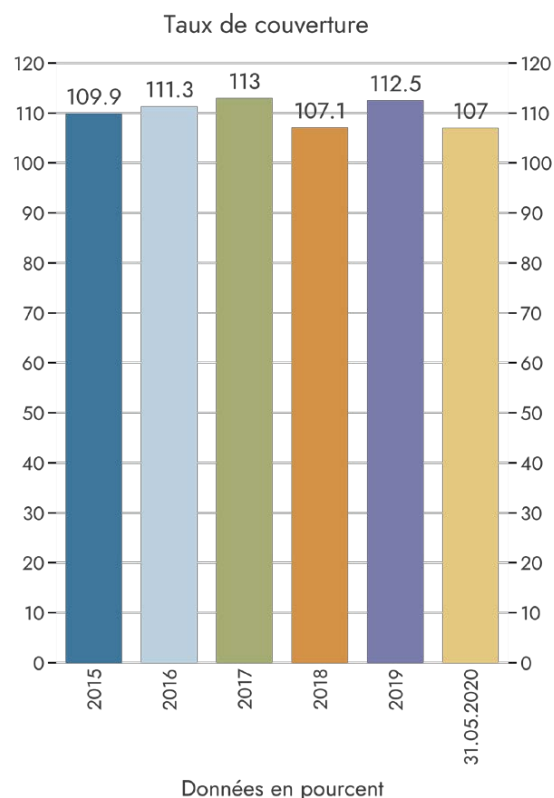
Les frais de gestion de fortune dans le cadre de la transparence des coûts des placements de fortune ont été abaissés de 0,01 points de pourcentage à 0,06 pourcent.

L'année précédente également, l'effectif des assuré/es actif(ve)s a augmenté de 606 personnes pour atteindre 22 038. La proportion de femmes est de 56,4 pourcent et celle des hommes est de 43,6 pourcent. Le nombre de bénéficiaires de rentes a augmenté de 73 personnes lors de l'exercice annuel pour atteindre 789. Par cette hausse de l'effectif, le capital de prévoyance de toutes les personnes assurées a également augmenté. Au 31 décembre 2019 nous avons géré à titre fiduciaire un capital de prévoyance de 2'633 millions francs suisses.

Par l'introduction du portail en ligne «SPi en ligne» pour les employeurs affiliés et pour les assuré/es, nous avons, avec une perspective à long terme, modernisé le système de notification et le service d'informations. Depuis l'introduction jusqu'au 31 décembre 2019, 146 employeurs et 4'094 assuré/es se sont enregistrés. 9'179 accès en ligne ont été effectués sur notre portail.

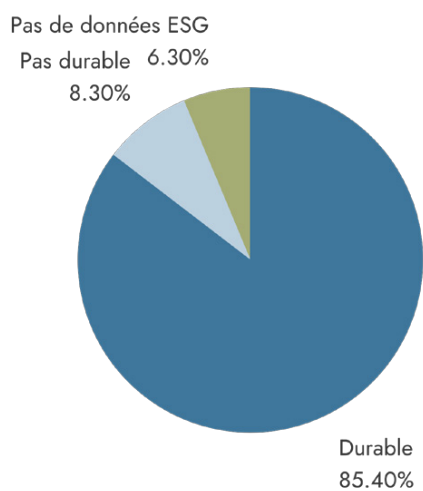
Situation actuelle et perspective

La pandémie du Coronavirus a des répercussions imprévues sur l'ensemble des domaines de notre cohabitation. En tant qu'institution de prévoyance également, nous nous voyons confrontés en permanence à diverses questions de stratégie et d'organisation. Les marchés de placement sont très volatiles actuellement. Après l'effondrement des marchés de placement au courant des mois de février et mars de cette année, la situation s'est stabilisée et nous voyons une légère reprise sur les marchés. Fin mai de cette année, notre performance comprend $-3,69$ pourcent et le taux de couverture comprend environ 107 pourcent. Notre stabilité financière est toutefois donnée; les rentes en cours ne sont pas en péril!



Une expertise actuarielle a été mandatée sur la base des chiffres de l'exercice annuel 2019. Celle-ci démontrera s'il y a lieu d'entreprendre d'éventuelles mesures dans le domaine des taux de conversion, des primes de risque ou des provisions. Ces mesures éventuelles seront communiquées ouvertement et rapidement.

Durabilité des placements de fortune



La durabilité reste un thème à la fondation, thème auquel nous nous confrontons consciemment. En début d'année, notre portefeuille a été examiné quant à la durabilité au 31 décembre 2019. Il résulte de l'examen que notre portefeuille remplit majoritairement les critères en matière de durabilité. Bien entendu, nous allons examiner en continu les placements n'étant pas durables et entreprendre, le cas échéant, les démarches nécessaires. A l'avenir également, nous allons soumettre notre portefeuille à une analyse, en tenant compte des différents Benchmark de durabilité, ceci afin de pouvoir rendre compte des critères en matière de durabilité ESG (Environment, Social, Governance).

Nous allons poursuivre la numérisation au cours de l'année au sein de la fondation, mais également en collaboration avec nos parties prenantes. Nous voulons, à l'avenir, publier numériquement les informations importantes de la fondation également par d'autres canaux (site web, bulletin d'information), outre les moyens de publications actuels.

Le Conseil fédéral a réalisé jusqu'à fin mai 2020 la procédure de consultation concernant le projet «Réforme de la prévoyance professionnelle» (réforme de la LPP). Le projet se base sur le «Compromis des partenaires sociaux» des trois partenaires sociaux Travail.Suisse, Union syndicale suisse et Union patronale. Nous avons pris connaissance des modifications considérées et allons observer attentivement la suite du déroulement de la réforme.

«Fidèle à la devise «Rien n'est permanent, sauf le changement» le design du rapport de gestion light a été remanié et paraît donc sous un nouveau jour.»

CHRISTOPH RYTZ
Directeur de l'agence



Et pour *finir*

Merci, c'est ce que nous voulons dire à tous ceux et celles qui se sont engagés pour le bien-être de la fondation et pour les intérêts des personnes assurées. Un grand merci également aux collaborateurs et collaboratrices de la fondation et aux membres du Conseil de fondation. Il ne va en effet pas de soi que nous puissions, à tous les niveaux, jeter un regard rétrospectif sur une collaboration qui a grandi au cours de toutes ces années, qui est professionnelle et axée sur les solutions. Nous remercions les assuré/es actif(ve)s, les bénéficiaires de rentes ainsi que les employeurs affiliés, de la confiance accordée au Conseil de fondation et à l'agence.

Et le plus important pour la fin: restez en bonne santé!

Berne, 18 juin 2020



Primus Schlegel, lic. oec. HSG
Président



Christoph Rytz
Directeur de l'agence

Chiffres-clés

Structure de l'institution de prévoyance

Fondation / Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Couverture du risque	Autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles

	2019	2018
Base technique	LPP 2015 Table générationnelle	LPP 2015 Table générationnelle
Taux d'intérêt technique p.a.	2,00 %	2,00 %
Taux de conversion à l'âge de retraite ordinaire	6,05 %	6,15 %
Intérêt du capital épargne vieillesse	1,25 %	3,00 %
Intérêt complémentaire unique sur le capital épargne vieillesse au 31.12.2019	4,00 %	0,00 %
Taux de couverture selon art. 44 OPP 2	112,50 %	107,10 %
Taux de couverture porteur de risque (économique)	114,70 %	107,60 %



Charges administratives moyennes en comparaison par dossier d'assuré(e) en francs suisses

Fondation de prévoyance ASMAC
CHF 88.—

Moyenne de la branche selon l'Office fédéral de la statistique OFS 2017
CHF 221.—

Données actuarielles

	2019	2018
Assuré(e)s actif(ve)s	22'038	21'432
Bénéficiaires de rentes	789	716
Comptes épargne vieillesse libres de cotisations	3'972	3'740
Charges administratives moyennes par dossier d'assuré(e) en francs suisses	88	94
	en milliers de CHF	en milliers de CHF
Capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s (avoirs épargne)	2'097'784	1'922'250
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes (capital de couverture)	425'416	369'436
Provisions techniques	109'655	69'000

Taux de couverture selon art. 44 OPP 2

	2019	2018
Actifs (somme du bilan)	2'967'318'064	2'535'470'678
Dettes	- 3'463'147	- 6'772'431
Compte de régulation passif	- 110'656	- 92'139
Provisions non techniques	0	0
Fortune de prévoyance nette	2'962'159'164	2'527'148'164
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2'632'020'523	2'360'686'489
Taux de couverture	112,5 %	107,1 %

Compte annuel

en milliers de francs suisses

Bilan

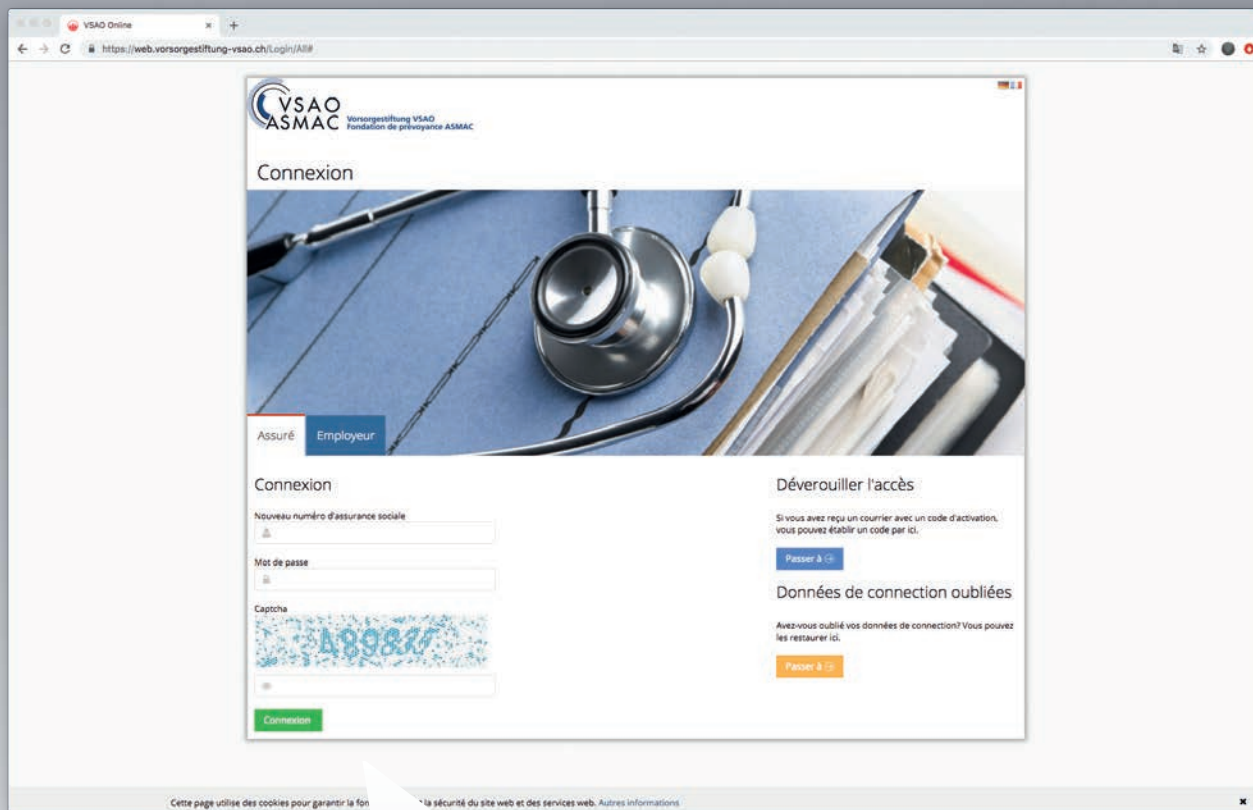
Actifs	2019	2018
Placements de fortune	2'966'133	2'534'171
Compte de régulation actif	1'185	1'299
Actifs des contrats d'assurance	0	0
Total actifs	2'967'318	2'535'471

Passifs	2019	2018
Dettes	3'463	6'772
Compte de régulation passif	111	92
Réserves de cotisations des employeurs	1'585	1'458
Provisions non techniques	0	0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2'632'021	2'360'686
Réserve de fluctuation de valeur	316'000	166'462
Capital de la fondation, fonds libres (+) / découvert (-)	14'139	0
Total passifs	2'967'318	2'535'471

Compte d'exploitation

Activité d'assurance	2019	2018
Apport provenant de cotisations et de prestations d'entrée	380'503	346'615
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-284'623	-294'703
Dissolution (+) / Constitution (-) capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-271'461	-75'898
Produits provenant de prestations d'assurance	141	137
Charges d'assurance	-1'579	-1'468
Résultat de l'activité d'assurance	-177'019	-25'316

Activité de fortune	2019	2018
Résultat des placements de fortune	342'941	-102'495
Dissolution (+) / Constitution (-) de provisions non techniques	0	0
Autres produits	91	228
Autres charges	0	-15
Charges administratives	-2'336	-2'431
Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-) avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	163'677	-130'029
Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-149'538	117'538
Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-)	14'139	-12'491



Connaissez-vous déjà notre portail en ligne?
Vous pouvez vous enregistrer sous <https://web.vorsorgestiftung-vsao.ch>. Par cette entrée, vous avez en tout temps accès à votre fiche d'assurance actuelle et vous avez à disposition diverses possibilités de simulations.



Fondation de prévoyance ASMAC
Kollerweg 32
Case postale 389
CH-3000 Berne 6

Téléphone
e-mail
Internet

+41 31 350 46 00
info@vorsorgestiftung-vsao.ch
www.fondation-asmac.ch